stinés à leurs

de l'archidio-

tulé: " Droit

et fabriques

ion a subi de

Depuis

B."

CIRCULAIRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE CHATHAM.

Le désastreux incendie qui a, jeudi matin le 14 du courant, entièrement rasé notre bel établissement religieux de Chatham, notre Pro-cathédrale, le Collége de St. Michel tenu par les Frères des Ecoles Chrétiennes, et notre résidence épiscopale. avec une grande partie de leur contenu, fruit de tant d'années de courageux acrifices de la part de notre dévoué Clergé et des religieuses populations de Chatham, ce désastre, disons-nous, nous oblige, quoique bien à regret, à demander, tant en dehors de notre Diocèse que dans ses propres limites, les secours de la charité dans un aussi pressant besoin.

Il n'y a pas que les Frères directeurs de notre Collége et leurs élèves qui se voient, comme Nous dans le moment, privés de l'heureux toit qui nous abritait; les fidèles eux-mêmes de Notre Ville n'avaient à leur usage que la seule église ouverte au public qui vient d'être si tristement dévorée par les flammes!

Nous Nous voyons par là forcé de commencer de suite les travaux de construction de notre nouvelle Cathédrale afin de pouvoir au plus tôt en préparer le soubassement et procurer ainsi aux fidèles un endroit assez spacieux, quoique temporaire, qui leur permette de s'assembler pour remplir leurs devoirs de religion et rendre à Dieu son culte.

Il nous faut bien voir aussi à nous procurer un local, soit temporaire soit permanent, pour y rouvrir les classes de notre Collége, ainsi qu'une maison pour Nous-même et nos prêtres.

Nous nous trouvions déjà chargé d'une assez lourde dette pour ce qui avait été fait ici et que le feu vient de détruire. Il est donc assez évident que les moyens laissés

diciaires nomsprudence au ge. Tous ces ués, de sorte sûr dans les formalités à loi dans une

sse et demeuu besoin par

de mon sin-

E QUÉBEC.